

Interdiction de 3 pesticides : les abeilles sont-elles gagnantes ?

04/2013

A première vue, c'est une **victoire** pour tous ceux qui se battent depuis des années pour faire reculer les pesticides, premiers désignés dans l'hécatombe des abeilles partout dans le monde. Mais curieusement, l'interdiction de 3 pesticides neurotoxiques par la Commission européenne n'a pas déclenché que des applaudissements. Pourquoi cette **retenue** face à une nouvelle qui paraît pourtant aller dans le bon sens alors qu'entre 50 et 90% des abeilles ont disparu depuis quinze ans ?

L'interdiction couronne 15 ans de combat

Depuis le livre de Rachel Carson, *Printemps silencieux* (1962) on sait que les pesticides constituent un progrès important dans la maîtrise des ressources alimentaires, qui se paie au prix fort.

L'utilisation sans discernement de ces produits neurotoxiques a des **effets ravageurs sur la santé** de la faune et de la flore : on voit se développer des phénomènes de résistance chez les insectes, des troubles de la reproduction chez les oiseaux et disparaître les abeilles... [Fin des abeilles = fin du monde](#)

Plus récemment, la bataille pour sauver les [abeilles](#) a été marquée par un avis demandé par la Commission européenne, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) avait fait part en janvier dernier de « conclusions inquiétantes » au sujet de plusieurs pesticides contenant du clothianidine, de l'imidaclopride et du thiaméthoxame.

Une interdiction provisoire de 3 pesticides

La Commission va donc suspendre pendant 2 ans l'utilisation de trois néonicotinoïdes (classe d'insecticides neurotoxiques) présents dans des pesticides pour 4 types de cultures: le maïs, le colza, le tournesol et le coton.

Ces pesticides incriminés sont présents dans des pesticides principalement commercialisés par l'Allemand **Bayer** et le Suisse **Syngenta**, notamment le Cruiser OSR. L'interdiction sera proportionnée, car elle ne concernera que certaines cultures et les périodes de l'année durant lesquelles les abeilles sont actives.

Le ministre de l'Agriculture française, Stéphane Le Foll, s'est réjoui de cette interdiction. Il avait interdit, en juin dernier, le Cruiser OSR sur le colza. Le commissaire en charge du dossier, le Maltais Tonio Borg, a déclaré : « *Les abeilles sont vitales pour notre écosystème et elles doivent être protégées, d'autant qu'elles apportent une contribution annuelle de 22 milliards d'euros à l'agriculture européenne* » .